Vers la Généralisation des programmes d’enseignement du Secondaire

Harmonisation des Programmes de la première année dès la rentrée de Septembre 2015

Un premier jet de réflexion

Eléments de réflexion à examiner pour le framework de généralisation des programmes de la première année.

Tirée par une forte demande sociale en éducation de parents d'élèves, la croissance tendancielle des flux scolaires enregistrés au milieu des années 90 dans le système éducatif haïtien a abouti dans une grande mesure à une situation de massification de l'école secondaire devenue de plus en plus diversifiée. En effet, la réduction des disparités dans l'accès est palpable car des centaines de milliers d'élèves participent chaque année aux examens officiels du Baccalauréat. Mais le taux des inégalités dans la réussite scolaire se développe et se perpétue. A preuve, pour les quinze dernières années, 6 élèves sur 10 ne réussissent pas pour les deux sessions combinées de Rhéto. Cet échec récurrent est d'autant plus socialement insupportable qu'il ne se distribue pas de manière aléatoire et qu'en fait il affecte constamment les élèves issus des couches sociales défavorisées. Ces élèves sont davantage laissés à eux-mêmes et oubliés sur le bord du chemin. L'échec scolaire est une question sans cesse remise au centre des préoccupations majeures des stakeholders (parties prenantes) du système éducatif.

Au Ministère, la recherche des causes de l'échec scolaire conduit à en prioriser les déterminants scolaires au détriment du versant social de la réussite différenciée des élèves. Ceci étant posé, le versant scolaire évoque quelques points d'achoppement suivants :

- inadéquation des apprentissages à l'école ;
- inexistence des tâches d'expérimentation ;
- absence de documentation et de recherche et forte insistance sur l'exercice de mémorisation ;
- usage inefficace des temps d'enseignement ;
- peu de place accordée à la communication, à l'expression et la compréhension orales et écrites ;
- organisation fragmentée et rigide des contenus curriculaires ;
- obsolescence des programmes de formation révisés du 27 septembre 1972.

A bien y regarder, les liens d'articulation entre le système éducatif haïtien et la demande sociale en éducation étaient relativement stables pendant plusieurs décennies car les mutations sociales et l'appropriation des changements technologiques en Haïti se produisaient à une vitesse relativement lente. Certaines connaissances jugées encore pertinentes au regard de l'état du développement du pays demeuraient valides pendant de longues périodes de temps. Ainsi, les curricula se maintenaient durant plusieurs décennies et il était plus aisé de trouver un consensus sur ce qui

devait être enseigné. Et pour cause, l'échec scolaire était considéré comme allant de soi.

Aujourd'hui, la société haïtienne a connu de profondes transformations qui constituent de sérieux défis pour le système éducatif. Les contacts permanents avec le monde extérieur sur fond d'exigences de la globalisation entrainent à l'interne une multiplicité de visions du monde, de manières de penser et d'agir de la part des acteurs individuels. Le marché semble rivaliser avec l'Etat pour devenir l'instance de coordination des activités sociales. Le champ de revendications sociales s'élargit comme le résultat de cette compétition et de larges secteurs de la vie sociale réclament de l'Etat des instruments de régulation de plus en plus efficaces. C'est ainsi que la logique structurelle devait avoir la préséance sur la logique d'acteurs en matière de gestion du décrochage scolaire.

La problématique de l'échec scolaire en Haïti amène à remettre en cause le modèle éducatif traditionnel sans référence aux situations et pratiques sociales et à formuler plusieurs questions de recherche: comment rénover le secondaire traditionnel? Que faut-il changer, comment et pourquoi? Quels types d'apprentissages et de connaissances devrait-on envisager et adopter pour une meilleure formation?

Le souci de réformer ou du moins d'améliorer l'enseignement secondaire apparait toujours chez toutes les autorités éducatives qui se sont succédé jusqu'à date. Il est lié au constat général que le secondaire traditionnel ne sert plus les intérêts des adolescents et se révèle inadéquat tant dans ses pratiques pédagogiques que dans ses contenus curriculaires. Déjà, le 18 décembre 1995, la décision d'imprimer un caractère officiel aux examens de la 9eme année fondamentale prévue dans la réforme Bernard a constitué un premier jalon significatif qui a ouvert la voie à de larges possibilités de faire progresser du moins théoriquement l'idée de rénover le secondaire traditionnel. Cette réforme annonçait un secondaire de quatre années dont les rouages de fonctionnement et d'organisation sont censés aujourd'hui prendre appui sur l'approche par les compétences avec son triptyque: le savoir, le savoir-faire et le savoir être.

Cette réforme annoncée peut-elle constituer une alternative valable au système traditionnel ? Permet-elle de réduire l'échec scolaire ou d'accroitre ou de développer la portabilité des capacités ou des compétences? Si oui, comment ? Une telle réforme requiert indéniablement l'engagement des principaux acteurs du système et commande de mettre à l'avant-garde une politique volontariste dans laquelle seul l'Etat est capable de pousser à l'inflexion des pesanteurs et des rigidités.

En effet, la volonté des policymakers (décideurs politiques) d'initier la réforme s'est traduite dans les faits par une palette de mesures

ministérielles d'ordre technique et institutionnel formant le début d'une normativité légale ou administrative. Ce sont la décision du 19 octobre 1998 mettant sur pied la Commission Multisectorielle de Rénovation de l'Enseignement Secondaire (COMRESE) dont la principale tâche est de définir les politiques et stratégies de mise en la place du Nouveau secondaire; celle du 10 décembre 2001 portant création des Groupes Techniques des Champs Disciplinaires (GTCD) chargés de concevoir et d'élaborer les programmes cadres et détaillés dans le cadre de la rénovation de l'enseignement secondaire; celle du 11 octobre 2002 portant instauration et mise en application du nouveau secondaire dans le système éducatif haïtien.

Sur la période 1998-1999, la démarche de réflexion et de recherche initiée par la COMRESE va conduire à la production d'un important document intitulé le Nouveau secondaire qui sera affiné plus tard en 2002. L'un de ses objectifs-clés est la production de certifiés avec des connaissances transversales leur permettant de s'épanouir dans une société basée sur l'économie de la connaissance.

La logique de rupture curriculaire et de pratiques d'enseignement parait désormais acquise du moins en formation générale. L'approche par les compétences s'ouvre sur une perspective enrichissante. Parmi les trois types de savoir formant le socle de cette approche, le savoir-faire est une composante en fort lien avec l'acte d'observation de l'acquisition ou du développement des compétences individuelles, donc avec l'expérience. L'établissement scolaire semble accorder une importance particulière à ce type de savoir car celui-ci s'affirme de plus en plus comme étant le vecteur d'amélioration des accomplissements de l'élève et de l'efficacité de l'école que cette dernière peut transformer à l'occasion en un avantage concurrentiel.

La correspondance de l'école avec l'entreprise qualifiante est à plusieurs points de vue sensée et évocatrice. L'école est le prolongement de cette entreprise qualifiante où l'ouvrier devient un opérateur qui «maitrise des incertitudes » résout des problèmes et est capable d'affronter des «situations évolutives». De la même manière, dans un contexte d'apprentissages évolutif, l'apprenant, semi-autonome, ne peut plus se contenter des solutions toutes faites, des activités de travail prédéfinies. Dans ses rapports avec des situations évolutives qu'il tente de tacler, il peut mobiliser ses connaissances, ses ressources et son intelligence.

Qu'il s'agisse des enseignants, des apprenants et des écoles, cette capacité à acquérir et développer des compétences leur fournit une plus-value avec laquelle il est permis de compter et qui les valorise socialement. L'enseignant, lui, voit son rôle évoluer dans un nouveau web de relations institutionnelles et pédagogiques se nouant autour de la

logique compétence. Il se convertit en un animateur qui laisse plus de place chez l'apprenant à la créativité, à la réflexion et à la responsabilisation. Certes, le travail en équipe est aussi privilégié ; la communication interactive en salle de classe est l'un des outils non négligeables qui permet d'intégrer les apports de chaque apprenant dans un processus d'apprentissage collectif.

En 2007, cent cinquante-huit (158) écoles ont pris part à un projet pilote d'expérimentation de la filière d'enseignement général au départ inscrit dans un contexte d'hésitations, de limitations imposées par la résistance culturelle et les intérêts catégoriels. En effet, l'adaptation des élèves, enseignants et directeurs à la nouvelle démarche n'a pas été aisée. Pour eux, il apparait déstabilisant d'indiquer de nouvelles voies et de nouveaux patterns de comportements, donc de heurter des habitudes longuement installées. Tout compte fait, le processus d'expérimentation du nouveau secondaire en mode formation générale en est à sa huitième année. Des épreuves de passage sont régulièrement administrées aux élèves des classes de 3eme et 4eme années en matière d'évaluation formative. Comprendre les points de vue des parties prenantes en particulier ceux des élèves et professeurs est une attitude cruciale pour l'avancement du processus d'expérimentation. Ils sont en train de vivre une nouvelle expérience scolaire.

Une évaluation ex ante du processus réalisée en mars 2009 a accusé les résultats suivants. Les élèves disent avoir souligné d'une manière générale comme points forts du programme: l'amélioration des capacités de réflexion des apprenants, l'incitation à effectuer des observations et à s'initier à la recherche, la stimulation de l'effort individuel, le rejet de la surmémorisation, l'institution des filières et l'introduction de nouvelles matières scolaires comme l'économique, l'informatique et les arts en lien avec leur vécu quotidien, l'augmentation du niveau cognitif des élèves et la facilitation de leur progrès scolaire. Directeurs et professeurs ont évoqué la pertinence du programme en accord avec l'évolution des relations école et marché du travail mais doutent de la faisabilité matérielle du programme et de sa réussite au rythme où vont les actions jugées nécessaires. Les enseignants tablent sur la problématique de rémunération marquée par l'uniformisation des structures salariales sans considération du niveau de formation et d'expérimentation.

Au tableau des points faibles du programme, élèves, professeurs et directeurs déclarent avoir observé du côté des responsables du Ministère de grands écarts entre le discours et l'action, un manque d'articulation entre certains aspects de la rhétorique bureaucratique et les pratiques de terrain, matérialisé par le retard pris dans la mobilisation des ressources pédagogiques et financières-livraison d'ouvrages et de fiches pédagogiques, de matériels et équipements, mise en place de laboratoires

et bibliothèques, connexion internet, séminaires de formation bien conçus et attention aux professeurs, nomination d'enseignants qualifiés-.

Cinq ans plus tard, la situation a évolué positivement. Une dynamique d'interactions soutenues s'est durablement installée entre les principaux acteurs dont les comportements stratégiques peuvent aider à la consolidation de certains acquis sur les plans sociocognitifs et organisationnels et à accélérer le rythme du processus de réforme. Des relations de compréhension mutuelle et de confiance réciproque sont renforcées entre les acteurs impliqués de près ou de loin.

La réalité des choses a jusqu'ici montré que le processus d'expérimentation ne peut régresser aux motifs multiples que certaines écoles non pas des moindres ont opté exclusivement pour la nouvelle approche et qu'elles ont stratégiquement délaissé le système traditionnel.

Dans la même veine, des professeurs ont émis le souhait de voir généraliser l'approche par les compétences à toutes les écoles de la République. De leur côté, des directeurs d'établissement qui font volontairement cohabiter les deux approches soutiennent les visées réformatrices du nouveau programme de formation malgré les difficultés rencontrées en chemin. L'intérêt porté à l'approche par les compétences est d'autant plus significatif qu'élèves, enseignants et directeurs d'écoles concernées, presque tous sont unanimes à reconnaitre la pertinence et le pragmatisme du nouveau cursus et en corollaire les nouvelles pratiques pédagogiques.

Caractéristiques techniques et orientations du Secondaire rénové

Le Secondaire rénové comprend trois filières déclinées en séries. Ce sont la filière d'enseignement général, la filière d'enseignement technologique et la filière pédagogique.

1-La filière d'enseignement général se décompose en quatre séries:

- la série mathématiques et sciences physiques
- la série sciences de la vie et de la terre
- la série sciences économiques et sociales
- la série littéraire, linguistique et artistique

2- La filière d'enseignement technologique s'organise également en quatre séries:

1) la série des sciences et techniques industrielles (STI)
2) la série des sciences et techniques tertiaires (STT)
3) la série des sciences et techniques du développement rural (STDR)

4) la série des sciences médico-sociales (STMS)
5) la série des sciences et techniques informatiques (SSI)

3- La filière d'enseignement pédagogique se réduit à une seule série: la série pédagogique.

Le Secondaire rénové suit immédiatement le 3eme cycle du fondamental. Ses enseignements s'étendent sur quatre années dans chacune des filières et séries:

- la première année ou Secondaire I est une année de tronc commun ou de consolidation des acquis du Fondamental ;
- la seconde année ou Secondaire II est une année de tronc commun et de détermination ;
- la troisième année ou Secondaire III est une année d'approfondissement des connaissances dans la série choisie par l'élève ;
- la quatrième année ou Secondaire IV est une année d'approfondissement des connaissances et de passation des épreuves de fin de cycle d'enseignement général/et ou d'enseignement technologique suivant le choix de l'élève.

La question de l'évaluation des apprentissages au nouveau secondaire s'ouvre sur l'inefficacité avérée de l'évaluation traditionnelle basée sur une logique quantitative.
Cette logique exprime pour l'essentiel un cumul de notes chiffrées supposées apprécier durant une courte période donnée tous les divers moments d'apprentissages.

La question de l'évaluation au nouveau secondaire s'oriente plutôt vers une logique qualitative fondée sur une construction de jugements de la part des enseignants sur les niveaux de compétences séquentiellement atteints par l'apprenant. Non seulement cette logique traduit le développement des compétences accumulées par l'élève mais aussi elle met en place des dispositifs d'accompagnement pour des élèves en difficulté en lien à certaines compétences disciplinaires. **(Remédiation)**

Un modèle uniforme pour toutes les disciplines

Il est retenu un modèle à cinq niveaux de compétences à l'échelle des compétences disciplinaires. La partie supérieure de l'échelle, censée être associée à la réussite dans une discipline donnée, est constituée de trois niveaux qui permettent de nuancer les jugements formés en fin de cycle.

Les deux niveaux restants dits inférieurs permettent de reconnaitre les compétences des élèves en difficultés et d'arrêter les décisions convenables à cet égard.
Le tableau suivant est une illustration condensée du modèle général d'évaluation des apprentissages scolaires.

Tableau 1.

Structure des échelles des niveaux de compétence

Niveau		Compétence	Jugement global en fin de cycle
A	**5**	**Très développée**	La compétence de l'élève **dépasse** les exigences
B	**4**	**Développée**	La compétence de l'élève **satisfait clairement** les exigences
C_+	**3**	**Acceptable**	La compétence de l'élève **satisfait minimalement** aux exigences
C	**2**	**Peu développée**	La compétence de l'élève est **en deçà** des exigences
C_-	**1**	**Très peu développé**	La compétence de l'élève est **nettement en deçà** des exigences

Expression du résultat disciplinaire sous forme d'une note
L'importance relative des compétences permet d'attribuer un certain nombre de points aux différents niveaux des échelles de compétence que l'apprenant a atteints. Le seuil de réussite dans tous les cas est établi à 50%.

Tableau 2

Règle de base *: l'élève réussit la discipline s'il obtient 50%*

Table de conversion pour passer des jugements sur les Niveaux de compétence atteints au résultat disciplinaire						
Compétence disciplinaire	**Importance relative**	**Niveau des compétences**				
		5	**4**	**3**	**2**	**1**
Compétence 1	40%	40	32	24	16	8
Compétence 2	35%	35	28	21	14	7
Compétence 3	25%	25	20	15	10	5

Possibilités

L'élève atteint les niveaux suivants pour les trois compétences :

Compétence 1 ⟶ niveau 4 ⟶ il obtient 32
Compétence 2 ⟶ niveau 3 ⟶ il obtient 21
Compétence 3 ⟶ niveau 2 ⟶ il obtient 10

L'élève réussit la discipline puisqu'il obtient 63 sur 100. Toutefois, il serait possible d'ajouter une condition de réussite supplémentaire si, dans une discipline, on souhaite limiter la compensation dépendamment de son poids dans la concentration. Ainsi, on pourrait établir que, pour la compétence 3, le seuil minimal est le niveau 3 de compétence 3. Dans ce cas, l'élève serait en échec même s'il a obtenu 63 sur 100.

Malgré certaines différences dans les législations ou dans les procédures de réforme des systèmes éducatifs du monde actuel, il est possible d'identifier des orientations spécifiques et générales communes aussi partagées par le nouveau secondaire haïtien. Les orientations spécifiques sont:

- focaliser la formation des élèves sur des compétences en termes de savoir, savoir-faire et savoir être sur la base de leurs préférences, leurs aptitudes et leurs différences ;
- mettre l'élève au centre de l'apprentissage/enseignement ;
- offrir aux jeunes des dispositifs de formation générale, technique et scientifique adaptée leur permettant de s'épanouir avec autonomie et responsabilité dans le monde professionnel et du travail ;
- offrir à tous les élèves les opportunités égales de formation indépendamment de leur origine sociale ;
- rendre les jeunes capables de mobiliser des savoirs à l'intérieur et en dehors de l'école;
- former des sujets capables d'acquérir, d'organiser ses connaissances et de réfléchir sur ses connaissances afin de pouvoir en faire usage dans la résolution des problèmes;
- élaborer une organisation moins fragmentée et flexible des contenus curriculaires ;
- établir des éléments d'articulation entre les disciplines, abandonnant la vieille idée des disciplines étanches sans aucune relation entre elles ;
- promouvoir la pédagogie de la réussite ;
- offrir aux enseignants et élèves des alternatives pour arriver aux mêmes objectifs par des voies diverses ;
- mettre en place des laboratoires d'informatique, de langues vivantes, de sciences expérimentales ;

- utiliser les technologies de l'information et de la communication à l'appui de l'enseignement ;
- constituer des commissions d'orientation scolaire et de validation des programmes de formation ;
- mettre en place des dispositifs de formation pour le staff dirigeant et pédagogique des établissements scolaires

Les orientations générales sont les suivantes:

- instituer des passerelles entre la filière d'enseignement général et celle d'enseignement technologique ;
- faire de l'école un espace de convivialité où les jeunes peuvent déployer leur créativité, développer la réflexion critique et trouver réponse à leurs inquiétudes et aspirations ;
- pourvoir le sous-système du secondaire en programmes appropriés à la réalité des temps modernes et aux nécessités sans cesse grandissantes de développement national ;
- fournir aux jeunes des formations susceptibles de leur garantir les meilleures chances sur le marché du travail ;
- instituer et développer des mécanismes d'échanges entre les employeurs et l'école en vue d'impliquer le secteur privé des affaires dans l'élaboration des programmes de formation ;
- modifier le tissu de relations entre l'école et les parents d'élèves et les articuler autour du principe de reddition des comptes ;
- préparer des jeunes à devenir des citoyens responsables, participatifs et orientés vers la justice ;

- créer chez les jeunes des dispositions à assumer des engagements collectifs en faveur de la paix, de la défense et promotion des droits humains, du respect de l'altérité, du rejet de la violence comme mode de règlement de conflits ;
- dégager des ressources disponibles pour l'enseignement ;
- renforcer les conditions matérielles de fonctionnement des écoles ;
- mettre en place un mécanisme chargé d'informer les parties prenantes et le public en général.

Mises en chantier

Les travaux déjà engagés ou en cours d'exécution concernent uniquement la filière d'enseignement général et portent pour l'essentiel sur:

- la gestion scolaire du sous-système ;
- l'évaluation et la validation des matériels didactiques, leur diffusion et leur vulgarisation ;

- la soumission des élèves à une évaluation adaptée et appropriée en fin de cycle ;
- le coaching continu des enseignants à l'utilisation des programmes ;
- le financement interne du projet d'extension de la filière d'enseignement général.

De 2007 à nos jours des écoles secondaires publiques et non publiques qui étaient au départ au nombre de cent cinquante-huit (158) mais qui sont moins d'une cinquantaine aujourd'hui continuent à prendre part à un projet pilote d'expérimentation de la filière d'enseignement général au départ inscrit dans un contexte d'hésitations, de limitations imposées par la résistance culturelle traditionnelle et les intérêts catégoriels, avons-nous dit dès le début. Sans doute est-il impossible de promouvoir un changement institutionnel sans tenir compte des difficultés auxquelles les écoles sont confrontées. Aider une école à améliorer la qualité des apprentissages, à renforcer les acquis des apprentissages; aider alors à construire une école qui apprend mieux, qui fait réussir ses élèves, une école où l'enseignant placé en état permanent de formation accomplit avec efficacité les objectifs de formation en salle de classe, telle est notre ambition. Travailler en groupe, instituer des réseaux et partenariats d'action, bref créer ces modalités ou infrastructures devient aujourd'hui un impératif catégorique. Il s'agit ici plus d'accompagner que de nuire. Il s'agit ici plus de délibérer, de convaincre que d'imposer ou de contraindre. Dans ce cadre, toute action éducative doit durablement être centrée sur l'humain et l'interaction humaine.

C'est pourquoi nous allons créer des plateformes qui puissent servir de courroie de communication aux acteurs aux fins de collecter les suggestions, les commentaires et opinions de toutes les parties prenantes sur le déroulement du processus.
Ces espaces d'échanges porteront le nom : **LES CONVERSATIONS OU LES CONSULTATIONS SUR LE SECONDAIRE RENOVE.**

« Vaut mieux suivre le bon chemin en boitant que le mauvais d'un pas ferme »
Saint Augustin.

Espace des travaux de groupes encadrés (TGE)

Au cours de l'année de généralisation de l'expérimentation, un groupe de disciplines feront l'objet d'une approche particulière permettant aux élèves et aux équipes écoles de mettre en pratique les valeurs relatives à l'autonomie, au sens de l'initiative et à la collaboration.

Autour des disciplines suivantes : *Économie, informatique, éducation à la citoyenneté, éducation artistique* les élèves par groupe de 4, sous la supervision d'un tuteur choisi dans l'équipe école ou dans la communauté, réalisent des travaux de groupes encadrés (TGE). Le volume horaire réservé à cette approche est de 4 à 5 heures semaines réparties au mieux des disponibilités de l'équipe école.

Ces travaux de groupes visent à organiser et diversifier les modes d'acquisition et de restitution des connaissances sur des sujets définis au plan national ou départemental.
En accord avec les enseignants de l'équipe école ou du réseau d'écoles (ou du tuteur), les élèves délimitent un contour d'intérêt et explorent celui-ci sur la base de ressources documentaires, d'observations guidées ou de visites d'exploration.
Le tuteur désigné assure la vérification de la construction des connaissances, valide les choix faits et aide à organiser la présentation/ restitution des travaux. (Il veillera à ce que ceux-ci reflètent les progrès réalisés tout le long de l'année).
Des présentations des TGE se feront au niveau d'un établissement ou au niveau des réseaux d'établissements. Ces présentations pourront donner lieu à des récompenses distinguant les meilleures productions/présentations.